

Introduction

La France est confrontée à une multitude de défis, tant dans le domaine international qu'intérieur. En matière internationale, elle doit répondre à la croissance des échanges mondiaux, faire face aux crises financières nouvelles, gérer la montée des risques de guerre et de terrorisme, répondre aux enjeux de la lutte contre la pauvreté internationale. Dans le domaine intérieur, elle doit faire face aux conséquences économiques et sociales du vieillissement de la population, résoudre les problèmes de formation et d'insertion rencontrés par la jeunesse, s'interroger sur le bon fonctionnement du marché du travail ou des biens et services, accompagner la libéralisation de secteurs auparavant protégés comme celui de l'électricité.

C'est peu dire que face à de telles questions, le besoin d'expertise est considérable. Il est souvent reproché aux économistes de cantonner leur discipline à des recherches égotiques, difficiles d'accès et aux recommandations ambiguës. Pourtant, si la recherche économique se déploie dans un langage qui lui est propre, c'est bien du monde réel et de ses incertitudes qu'elle traite. Rendre accessible aux décideurs et à l'opinion publique le résultat de leurs travaux fait partie des missions des chercheurs. C'est à cette tâche que le présent ouvrage s'est attelé. Il est organisé selon plusieurs thèmes fondamentaux, que le lecteur pourra aborder dans l'ordre qui lui convient, à la manière d'un dictionnaire. Reprenons ici les principaux enseignements de ces travaux.

La poursuite du bonheur

Le postulat partagé par les économistes est habituellement le suivant : l'homo economicus a beaucoup de défauts, il est froid, calculateur, égoïste..., sauf un : il sait généralement ce qui est bon pour lui. Mais en est-on si sûr ? Une littérature nouvelle sur la rationalité des comportements a repris cette question. Les agents évaluent-ils correctement les paramètres qui les rendent heureux ? Dans le premier chapitre intitulé « La croissance rend-elle heureux ? », Andrew Clark et Claudia Senik font le point sur cette question délicate.

À l'image des investisseurs dont l'opinion dépend de celle des autres investisseurs, les agents privés évaluent leur bonheur non pas intrinsèquement (suis-je ou non rassasié à la fin d'un repas ?) mais à l'aune d'une norme fluctuante, celle de leurs aspirations de départ. Or ces aspirations peuvent les rendre heureux ou malheureux selon qu'elles sont hors d'atteinte ou réalisables. Si je rêve d'un monde que je n'atteindrai jamais, je serai sans cesse malheureux. Si au contraire je me donne des objectifs réalistes, le bonheur devient possible. Dans quels cas l'une ou l'autre de ces configurations advient-elle ?

Les aspirations des individus sont toujours fortement influencées par la réussite de leurs proches, ceux qu'on caractérise comme leur « groupe de référence ». Quel est le sentiment qui domine : l'envie ou l'émulation ? Dans un article célèbre, l'économiste Alfred Hirschman a suggéré qu'un individu pouvait retirer une satisfaction de la simple observation de l'enrichissement d'autrui. L'image qu'il propose est celle d'un automobiliste, pris dans un embouteillage au sein d'un tunnel, qui se réjouit de voir soudain l'autre file de voitures progresser vers la sortie du tunnel : il y voit un signe annonciateur de sa propre sortie. On parle donc d'« effet tunnel » lorsque, dans un contexte d'incertitude et de manque de visibilité, l'observation du sort d'autrui comporte un contenu informationnel qui éclaire (ici positivement) son propre destin.

Parfois pourtant, la file voisine avance, et je reste sur place. Au bout d'un certain temps, la satisfaction laisse place à l'envie et à la frustration. Il est donc possible, selon les circonstances, d'interpréter l'écart entre par exemple mon revenu et celui d'un groupe

INTRODUCTION

de référence de deux manières différentes, chacune exerçant des effets radicalement opposés sur mon bien-être. L'effet (indirect) de nature cognitive associe un surplus de bien-être à l'observation de l'accroissement du revenu d'autrui que je considère comme une source d'information sur mes propres perspectives. L'effet direct (l'envie) de comparaison réduit mon bien-être à mesure que le revenu de comparaison s'accroît tandis que le mien stagne.

Les aspirations d'un agent, lorsqu'elles se nourrissent de l'observation d'autrui, sont alors une source de bien-être et non pas d'envie, c'est l'effet tunnel, lorsqu'elle le renseigne sur ses propres perspectives. Elles permettent à l'agent de cibler ses attentes sur des mondes possibles. Mais l'agent peut chercher des informations en comparant sa vie à celle des autres ; en ce cas, les aspirations qu'elles nourrissent sont délétères. La politique économique, dans la mesure où elle cherche à rendre les gens heureux, doit donc s'attacher à créer les conditions d'un monde « à la Hirschman » en façonnant des institutions propices à la mobilité sociale qui rendent positive la comparaison à autrui, plutôt qu'en une source de frustration qui rend malheureux.

Le pouvoir de la finance mondiale

La finance gouverne le monde aujourd'hui, mais se gouverne-t-elle elle-même ? Telle est la question posée dans le chapitre d'André Orléan intitulé « Les marchés financiers sont-ils rationnels ? ». La seule modification d'une notation financière a des répercussions multiples sur une entreprise, qu'il s'agisse de l'accès au crédit ou de la réputation de la société. Elle peut provoquer une réaction en chaîne qui peut se révéler très violente, à la hausse comme à la baisse. Telle est la nature du pouvoir financier. C'est un pouvoir d'influence qui contrôle les entreprises en les soumettant à un jugement certifié faisant l'objet d'une grande publicité au sein de la communauté financière. On pourrait parler d'un pouvoir de nature médiatique. Il s'ensuit que le jugement qu'on porte sur ce nouveau pouvoir dépend étroitement de l'analyse qu'on fait de sa capacité à produire une évaluation correcte ou non.

INTRODUCTION

Si l'on pense que les Bourses de valeurs sont efficaces au sens où elles sont capables d'utiliser correctement toute l'information disponible pour bien estimer les stratégies des entreprises, on jugera positive la montée en puissance de la finance de marché. Si, au contraire, on doute de cette capacité d'évaluation, on mettra en garde contre le rôle indu que jouent les jugements boursiers dans le capitalisme contemporain. Une partie essentielle des recherches en finance porte précisément sur cette question. On pourrait même définir la théorie financière comme cette branche de l'économie qui a pour objet principal d'investigation l'évaluation des actifs financiers, la question centrale étant de déterminer si les marchés boursiers sont aptes ou non à produire des évaluations correctes. Est-ce le cas ?

La théorie traditionnelle a longtemps répondu par un argument d'inspiration darwinienne. Si deux investisseurs jouent à la Bourse, et que l'un est rationnel et l'autre ne l'est pas, l'investisseur rationnel éliminera rapidement le second. Mais est-ce si sûr ? Comme un investisseur professionnel le notait récemment : « Les marchés peuvent rester illogiques bien plus longtemps que nous [les investisseurs rationnels] ne sommes capables de rester solvables. » C'est ce qui explique que l'investisseur rationnel doit tenir compte de l'opinion générale du marché pour forger un jugement sur une entreprise, en s'écartant de sa propre opinion, s'il le faut, pour anticiper correctement celle du marché.

Il n'est pas nécessaire de supposer qu'une sorte d'irrationalité collective soit à l'œuvre. On peut au contraire parfaitement imaginer que tous les intervenants sont également rationnels et portent également leur regard sur ce qu'est l'opinion du marché pour déterminer l'investissement le plus rentable. On retrouve l'intuition de Keynes dans sa fameuse image d'un concours de beauté selon laquelle chacun cherche rationnellement à anticiper ce que sera l'opinion de la majorité. C'est là une configuration d'interactions complexes qui peut faire émerger une multiplicité d'équilibres, et qui rend moins étonnant l'éternel retour de phases haussières ou baissières, où l'opinion dominante passe brusquement de l'optimisme au pessimisme, alors même que la réalité économique semble peu modifiée.

Guerre et paix entre les nations

Montesquieu expliquait que « l'effet naturel du commerce est de porter à la paix ». Ce n'est pas l'idée qui vient spontanément à l'esprit aujourd'hui. Les statistiques ne montrent aucune baisse des conflits militaires au cours des dernières décennies, alors même que la mondialisation croissante des échanges internationaux aurait dû porter à leur réduction. Dans leur chapitre « La mondialisation est-elle un facteur de paix ? », Philippe Martin, Thierry Mayer et Mathias Thoenig montrent que le commerce a en fait un effet contradictoire sur la prévalence des conflits armés, selon que l'on analyse l'impact de l'ouverture bilatérale ou de l'ouverture multilatérale.

Un conflit militaire entre deux pays est coûteux commercialement s'il implique de renoncer aux gains générés par le commerce enregistré avant le déclenchement des hostilités entre les deux belligérants. Le risque de détruire les relations commerciales entre deux pays joue ici le rôle pacificateur attendu. Plus celui-ci est élevé et plus les pays tenteront d'éviter une escalade militaire. En revanche, si ces deux pays sont très ouverts au commerce multilatéral, commerçant avec de nombreux pays tiers, leur dépendance économique à l'égard des autres belligérants peut être réduite. Le coût d'un conflit bilatéral diminue tout comme l'incitation, par exemple, à faire des concessions pour éviter l'escalade militaire est amoindrie.

La mondialisation, représentant à la fois une augmentation des liens commerciaux bilatéraux et multilatéraux, a donc des effets contradictoires sur la paix. En affaiblissant les dépendances économiques locales entre les pays proches, c'est-à-dire entre les pays les plus susceptibles de connaître des discordes (contestation territoriale, minorités ethniques, etc.) dégénérant en conflits militaires, elle peut en partie changer la nature des conflits militaires. De ce point de vue, elle peut avoir pour conséquence de rendre les conflits militaires plus localisés.

Pour tester empiriquement la validité de ce raisonnement, le chapitre quantifie l'effet des différentes formes que prend l'intégration commerciale (bilatérale, multilatérale, régionale) sur l'incidence des conflits militaires. En prenant en compte de nombreux autres facteurs politiques et économiques des conflits

INTRODUCTION

militaires, il montre que les flux commerciaux ont au bout du compte un impact significatif sur la violence entre les États. Contrairement à l'intuition de Montesquieu, le commerce n'est donc, hélas, pas suffisant, en tant que tel, à pacifier les relations internationales.

L'Afrique inégale

La lutte contre la pauvreté mondiale est le grand défi auquel la communauté internationale est confrontée. Or, de manière croissante, la pauvreté tend à se localiser en Afrique. Un pauvre sur dix vivait en Afrique dans les années quatre-vingt (la pauvreté étant définie par le seuil de 1 dollar par jour). Sur le continent africain se concentre aujourd'hui plus du tiers de la pauvreté mondiale. Il constituera bientôt la moitié de celle-ci.

L'une des difficultés majeures pour lutter contre la pauvreté africaine tient à ce fait souvent oublié : l'Afrique n'est pas seulement le continent le plus pauvre du monde, il est aussi le continent le plus inégalitaire. On y enregistre en effet un niveau d'inégalité interne à chaque pays qui est équivalent à celui qui s'observe en Amérique latine. Mais s'y ajoute aussi un niveau d'inégalités entre nations, qui ne s'observe qu'en Asie où cohabitent nations pauvres et prospères. Ces inégalités africaines, à la fois intra- et inter-nationales, expliquent l'instabilité profonde à laquelle le continent est confronté, qui rend si difficile de construire des institutions stables, capables de créer une logique de développement durable.

Comme le montre Denis Cogneau dans son chapitre « L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire ? », l'inégalité constitue le substrat du clientélisme africain, lequel mène à (et non pas est causé par) une ethnicisation du jeu politique. La xénophobie envers les immigrés (réfugiés ou volontaires) constitue une forme parallèle d'ethnicisation des inégalités. Dans tous les cas, c'est l'inégalité qui induit la question des ethnies et des frontières plutôt que l'inverse. Devant le défi qui s'impose à elles, les nations africaines devront réinventer la démocratie et la coopération avec leurs voisins si elles souhaitent atteindre leur centenaire de

manière plus heureuse qu'elles n'ont vécu les premières décennies de leur indépendance.

La deuxième partie de cet ouvrage examine les défis intérieurs auxquels les Français sont confrontés.

La France face au modèle danois

C'est peu dire que les Français semblent perdre confiance en leur modèle social. Confrontés depuis le milieu des années soixante-dix à un véritable changement de régime économique, les Français peinent à inventer un nouveau modèle social qui leur permette de faire face à la montée de l'insécurité économique dont l'augmentation du chômage est la forme la plus visible.

Le modèle danois tranche avec l'indécision française. En quelques années, les Danois ont inventé un nouveau système, dit de la *flexicurité*, qui est parvenu à résoudre le chômage, pourtant équivalent au niveau français au début des années quatre-vingt-dix. En fait, jusqu'en 1993, la France et le Danemark ont suivi des trajectoires de lutte contre le chômage très proches : recours aux préretraites jusqu'en 1998, tentatives récurrentes de réduire à la marge la générosité de la couverture sociale, prépondérance des politiques d'emploi passives, et non pas actives. Depuis une décennie, les stratégies des partenaires sociaux et des gouvernements ont suivi des trajectoires nettement différentes, l'évolution du chômage aussi.

La *flexicurité* danoise combine deux éléments opposés : un régime d'indemnisation du chômage généreux et un droit du travail peu contraignant en matière de licenciement. Comme le montre toutefois Robert Boyer dans le chapitre intitulé « La *flexicurité* danoise : quels enseignements pour la France ? », ces deux dispositifs ne sont rendus cohérents entre eux qu'avec le complément d'un troisième facteur, une politique active d'emploi qui régit et contrôle la disponibilité des chômeurs tout en favorisant leur requalification professionnelle. Les aspects d'incitation et de contrôle, de vérification de la disponibilité des chômeurs et la formation se conjuguent pour expliquer le succès de la *flexicurité* danoise. De plus, la claire division des rôles entre les partenaires

sociaux et l'État et la qualité des négociations collectives expliquent que la générosité de l'indemnisation du chômage et l'ampleur de la syndicalisation ne se convertissent pas en rigidité salariale et perte de compétitivité.

L'expérience danoise peut-elle éclairer la situation française ? Robert Boyer conclut positivement : la comparaison devrait inciter à surmonter la nostalgie d'une protection des marchés internes du travail, au profit de la recherche d'un équivalent fonctionnel du modèle danois, compatible avec le style des relations professionnelles et d'interventions publiques propres à notre pays. Il propose la négociation d'un nouveau compromis qui garantirait une sécurisation des parcours professionnels grâce à un redéploiement des interventions publiques et à une nouvelle délimitation des responsabilités respectives de l'État et des partenaires sociaux. Ce pourrait être une *flexicurité* à la française.

Une jeunesse difficile

À quelques mois d'intervalle, deux visages de la jeunesse française ont fait irruption dans le débat politique : la jeunesse des banlieues à l'automne 2005, puis la jeunesse estudiantine au printemps 2006. Celle-ci a rappelé à l'opinion publique ce que sociologues et économistes soulignaient depuis longtemps : la jeunesse est en première ligne des ruptures qui ont accompagné les mutations de la société. Comme le rappellent Christian Baudelot et Robert Establet dans le chapitre intitulé « Une jeunesse en panne d'avenir ? », la crise de l'emploi a frappé de plein fouet les jeunes, derniers entrés et premières victimes. Mais cette crise générale a eu un effet beaucoup plus sévère sur les jeunes travailleurs les moins qualifiés. C'est en partie le fait d'une économie dite de la connaissance, plus intensive en qualifications que la précédente. Mais c'est aussi l'effet pervers d'une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur qui a bouleversé les perspectives d'embauche des moins qualifiés.

Pour ne prendre qu'un exemple, en 1969, 57 % des emplois de cadres supérieurs sont occupés par des titulaires d'une licence (au moins). Cela signifie que 43 % d'entre eux ne disposent pas de ce bagage : une véritable promotion est possible, pour les jeunes issus des milieux populaires et non diplômés. Aujourd'hui,

INTRODUCTION

75 % des emplois de cadres supérieurs sont occupés par des licenciés : la part de la promotion interne devient beaucoup plus difficile, l'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur tendrait à devenir une condition *sine qua non* de la promotion sociale.

Pour les jeunes diplômés, pourtant, la situation semble s'être également dégradée. Le diplôme rendait hier quasi automatique l'accès à un emploi de cadre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, où nombre d'emplois non qualifiés sont détenus par des diplômés. Aujourd'hui, 52 % des emplois non qualifiés sont occupés par des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur, contre 17 % hier.

Il est tentant d'en conclure que l'inflation des diplômes serait, au bout du compte, une mauvaise chose. Ce serait une erreur. Le surcroît de formation dont ont bénéficié les enfants de milieux modestes au fil des générations d'après-guerre s'est en effet bel et bien traduit par une amélioration sensible de leur situation salariale à l'âge adulte.

Les bénéfices de la scolarisation de masse

Dans le chapitre intitulé « Faut-il craindre l'inflation des diplômes ? », Marc Gurgand et Éric Maurin montrent justement que la démocratisation du système scolaire a amélioré la situation de ses bénéficiaires. Prenant comme référence les élèves des grandes écoles, qui représentent une proportion stable de la population étudiante, ils montrent que le surcroît de formation secondaire dont ont bénéficié les 95 % de la population qui n'ont pas accès aux grandes écoles s'est effectivement traduit au fil des générations par une amélioration de leur situation relative sur le marché du travail.

Le résultat est tout aussi probant en matière d'emplois. Pour beaucoup, l'accroissement de la durée des études ne ferait que retarder jusqu'à des âges plus avancés le problème de l'insertion, sans fondamentalement le résoudre. Cette vision pessimiste de l'allongement de la scolarisation est nourrie par le constat maintes et maintes fois répété de la persistance d'un chômage élevé dans les catégories d'âge traditionnellement considérées comme représentant les jeunes. Ainsi, le taux de chômage des 15-24 ans ne s'est jamais situé en dessous de 18 % depuis vingt-cinq ans.